

Lettre ouverte à Monsieur le Préfet de la Drôme,

Mesdames les députées,

Mesdames Messieurs, la sénatrice et sénateurs,

Après le premier déconfinement, nos commerçants de proximité, artisans, restaurateurs ont tous investi et fait preuve de beaucoup de responsabilité et d'ingéniosité pour protéger l'ensemble de leurs clients.

Ils ont fait d'énormes sacrifices menaçant souvent la pérennité de leur outil de travail.

Certes, la situation est grave et inédite : les lois et règlements de la République doivent être respectés.

Cependant, les décisions gouvernementales de fermeture des commerces non alimentaires ou qualifiés de « non essentiels » vont à l'encontre des principes relevant de l'égalité quand un commerçant, en responsabilité, peut continuer de réguler l'accès à sa boutique.

L'économie de nos territoires ruraux est trop fragilisée pour se permettre une nouvelle expérience de fermeture sans discernement.

En interdisant à nos commerces de proximité d'exercer, nous invitons les habitants des zones rurales à se rendre dans les villes périphériques pour se retrouver dans de longues files d'attente pour au final respecter les mêmes règles et consignes sanitaires que dans leur village. Et que dire des difficultés rencontrées par les personnes fragilisées ou à faible capacité de déplacement ?

Le Chef de l'Etat sait s'appuyer sur les élus locaux lorsqu'il y trouve intérêt, dans le cas des écoles notamment. Il serait bien inspiré de traduire ses paroles enjouées à leur encontre, dans des actes pour qu'en responsabilité et en conscience, nous, maires ruraux, nous puissions organiser au niveau local, l'accès à nos commerces dans les plus strictes règles sanitaires.

Il s'agit tout simplement de permettre à nos campagnes et à leurs habitants de survivre face à ce nouveau choc, de préserver le dernier lien social de nos bourgs ruraux et l'autonomie de nos anciens.

Novembre 2020

Les maires ruraux du SUD DROME

HÉPÉRE MOULY
28280

C. FOROT

Michel AVIAS

M. GARIN
Vice-Président
Association
Maires Ruraux
Drôme

Jeanne HEDIERE

Véronique ADIEZ

Diolot DEBUISSER
Vice-Président
Association
des Maires de la Drôme

François LAPLANCHE-SERVIGNÉ

Le Maire,
G. HORTAIL